

**GRAND-DUCHÉ DE
LUXEMBOURG
ADMINISTRATION COMMUNALE
DE KAYL**



CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles 13 et 37 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le collège des bourgmestre et échevins invite les conseillers communaux à assister à une réunion du conseil communal qui aura lieu

**le mercredi 5 janvier 2022 à 19h00
dans le centre culturel Schungfabrik à
Tétange**

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs,
l'expression de nos sentiments distingués

Kayl, le 30 décembre 2021.

Pour le collège des bourgmestre et
échevins,

s. le bourgmestre, John LORENT
s. la secrétaire, Jessica ROMMES

ORDRE DU JOUR

En séance publique

1. Politique

1. Vote sur la motion de censure déposée le 16 décembre 2021, conformément à l'article 37 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.